

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 29 JUIN 2023

DELIBERATION N°2023.00360

VOEU RELATIF A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 22 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 65

Nombre de pouvoirs : 16

Nombre de voix : 81

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Henri BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERY, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Tom PENTECOTE, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER,

RECU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230629-D20230036010

Date de mise en ligne : 12 juillet 2023

Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN,
M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
M. Abdelouahb BAKLI donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
Mme Marianne DELIAVAL donne pouvoir à M. Christian JULIEN,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Solange MORERE donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à M. Pierrick COURBON

Membres titulaires absents excusés :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET,
Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL,
M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, Mme Viviane COGNASSE, M. Jordan DA SILVA,
M. Didier DELDON, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET, M. Jean DUVERGER,
M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Jérôme GABIAUD,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Marc JANDOT, M. Denis LAURENT,
M. Yves LECOCQ, M. Olivier LONGEON, Mme Fabienne MARMORAT,
M. Patrick MICHAUD, M. Yves MORAND, Mme Evelyne ORIOL, M. Gilles PERACHE,
M. Marc PETIT, Mme Christel PFISTER, Mme Clémence QUELENNEC,
M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 29 JUIN 2023

VOEU RELATIF A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) réunit des collectivités territoriales qui s'engagent pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). En 2023, le réseau rassemble plus de 180 collectivités : conseils régionaux, conseils départementaux, métropoles, intercommunalités et communes, qui ont manifesté le besoin d'un espace d'échanges et de coordination nationale.

Le réseau agit notamment pour promouvoir les initiatives des territoires, à travers ses publications (Newsletter, lettre trimestrielle...) auprès des institutions nationales et européennes.

Membre de ce réseau depuis 2011, la métropole de Saint-Étienne a souhaité renforcer son engagement en 2022 en rejoignant son conseil d'administration afin de valoriser sa spécificité et les initiatives qui se multiplient sur notre territoire, mais également pour bénéficier de ressources permettant la mise en œuvre d'un développement économique plus vertueux de notre territoire.

Le RTES a pris l'initiative d'une Tribune "**L'ESS, un cap pour une transition juste dans nos territoires**". D'ores et déjà soutenue par l'Association des maires de France (AMF), l'Association des maires ruraux de France (AMRF), France urbaine et l'Association nationale des pôles territoriaux et des pays (ANPP), cette tribune doit rassembler le plus grand nombre de collectivités (communes, EPCI, Départements, Région) afin de porter la voix de l'ESS en France et sur ses territoires.

Aussi, il est proposé aux élus du Conseil métropolitain de Saint-Étienne Métropole, réuni le 29 juin 2023, de se mobiliser en signant la tribune du RTES afin de témoigner de la conviction et de l'engagement du territoire de SEM en faveur d'une économie plus solidaire, à un moment charnière : reconnaissance accrue des acteurs de l'ESS, pertinence démontrée de l'ESS pour engager les transitions nécessaires, et nécessité de réaffirmer le rôle du territoire de Saint-Etienne Métropole pour développer une économie plus solidaire.

En complément, pour information :

Notre territoire métropolitain, berceau historique de la mutualité, se caractérise par une forte présence de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), avec plus de 21 000 emplois locaux, soit 14 % de l'emploi total et même 20 % pour le seul secteur privé, ce qui représente un poids 35 % plus élevé que la moyenne nationale.

Afin de soutenir l'impact économique de ces entreprises qui poursuivent un objectif d'utilité sociale, Saint-Étienne Métropole a engagé une politique publique volontariste dédiée à l'Économie Sociale et Solidaire afin d'accompagner, de professionnaliser et de

pérenniser les structures employeuses, créatrices d'emplois et porteuses d'innovation sociales sur le territoire. Saint-Etienne Métropole engage un plan d'actions pour permettre de créer un environnement favorable au développement des entreprises de l'ESS, programme dénommé PROCESS : Programme de Coopération de l'Economie Sociale et Solidaire en Loire Sud.

L'action conduite par Saint-Etienne Métropole s'inscrit pleinement en phase avec la tribune portée par le RTES. Après la lecture de cette tribune, nous invitons les élus du Conseil Métropolitains désireux de la signer, de le faire par mail à « presidence@rtes.fr » (en précisant nom et qualité du signataire).

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, adopte ce vœu à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,**

A black ink signature consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

Tom PENTECOTE

Le Premier Vice-Président,

A blue ink signature consisting of a long vertical line that curves into a large oval shape at the bottom.

Hervé REYNAUD

